



Unité de soins palliatifs (USP)



★ Qu'est-ce qu'une USP ?

L'USP est une unité d'hospitalisation ayant une activité spécifique et exclusive en soins palliatifs*. Elle accueille les patients atteints d'une maladie grave évolutive présentant des symptômes difficilement gérables et/ou en situation complexe. Elle peut accueillir les patients pour soulager les symptômes complexes ou accompagner un patient jusqu'au décès, ainsi que son entourage. Un séjour de répit est également possible pour un temps déterminé. Les USP visent à réaliser une prise en charge globale centrée sur le patient.

*Définition des soins palliatifs par la société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) : « Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle ».

★ Public cible

Les personnes atteintes de maladie grave, chronique, évolutive, , en phase avancée ou terminale. .

★ Modalités d'accès

L'admission dans une USP francilienne est effectuée par un médecin et/ou d'autres professionnels de santé via le [formulaire d'admission](#) (source : corpalif.org (coordination régionale des soins palliatifs d'Île de France)).

★ Missions /activités

L'USP assure une triple mission de soins, de formation auprès des étudiants et des professionnels et de recherche.

1- Mission de soins et d'accompagnements

L'USP prend en charge les personnes présentant les situations les plus complexes lorsque la prise en charge ne peut pas répondre à leurs besoins à domicile, en établissement médico-social, ou dans leur service hospitalier d'origine. Elle assure :

- L'évaluation et le traitement des symptômes complexes ou réfractaires, pouvant nécessiter une compétence ou une technicité spécifique ;
- L'accompagnement des personnes malades et/ou de leur entourage présentant des souffrances morales et/ou socio-familiales complexes ;
- La gestion des situations dans lesquelles des questions complexes relevant de l'éthique se posent ;
- L'accompagnement de la fin de vie ;
- Du répit aux proches aidants ou à l'équipe soignante.

2- Mission de formation

L'USP a une mission de formation initiale et continue des professionnels et étudiants.

3- Mission de recherche et de ressources

L'USP est un pôle privilégié de développement de la recherche clinique et thérapeutique en soins palliatifs et accompagnement sous toutes ses formes y compris éthique.

L'USP est une unité bien individualisée constituée en général de 10 lits affectés aux soins palliatifs. Des hospitalisations de jour, consultations externes de soins palliatifs et consultations de suivi de deuil peuvent également être proposées par certaines USP.

★ Intervenants professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est composée de : médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, assistantes sociales, psychologues, auxiliaires de vie, bénévoles, orthophonistes... D'autres professionnels sont présents dans certaines USP, par exemple, ergothérapeutes, art-thérapeutes, musicothérapeutes, socio-esthéticiennes...

★ Autorité, financement et coût pour l'utilisateur

L'autorisation de fonctionnement de l'USP est délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le financement du fonctionnement de l'USP relève principalement de la tarification à l'activité (T2A). Le tarif soins est pris en charge par l'assurance maladie et les mutuelles ou complémentaires santé, et le forfait hospitalier est pris en charge par les mutuelles ou complémentaires santé.

★ Références juridiques

- Loi n°99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs ;
- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 dite loi « Kouchner » relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ;
- Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 dite loi « Léonetti » relative aux droits des malades et à la fin de vie;
- Décrets n°2006-119 relatif aux directives anticipées et n° 2006-120 du 6 février 2006 relatif à la procédure collégiale prévue par la loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie ;
- Décret n°2006-122 du 6 février 2006 relatif au contenu du projet d'établissement ou de service social ou médico-social en matière de soins palliatifs ;
- Programme de développement des soins palliatifs 2008-2012 ;
- Circulaire DHOS/O2 n°2008-99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs et ses annexes, notamment son annexe 1 ;
- Loi n°2016-87 du 2 février 2016 dite loi « Claeys-Léonetti » créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;
- Décret n°2016-1066 du 3 août 2016 modifiant le code de déontologie médicale et relatif aux procédures collégiales et au recours à la sédation profonde et continue jusqu'au décès prévus par la loi n°2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;
- Décret n°2016-1067 du 3 août 2016 relatif aux directives anticipées prévues par la loi n°2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie ;
- Plan national de développement des soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie 2015-2018 ;
- Arrêté du 3 août 2018 du Directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Occitanie en date du 3 août 2018 ;
- Décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre Ricordeau en qualité de Directeur Général de l'agence régionale de santé Occitanie ;

- Plan national développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie 2021-2024.



Pour en savoir plus

- [Rechercher une USP \(hospitalisation complète\) en Ile de France dans l'annuaire de l'offre handicap neurologique*](#) (annuaire en cours de peuplement)
- [Annuaire départementaux des ressources en soins palliatifs en IDF dont les USP](#) (source : corpalif.org)
- [Guide régional soins palliatifs Ile de France 2022](#) (informations sur les ressources en soins palliatifs) (source : helebor.fr)

[*Guide d'utilisation de l'annuaire](#)

